



EYZAHUT

Bulletin municipal

Printemps-été 2019

Nous n'avons pas pu être insensibles aux mouvements sociaux de ces mois passés. En décembre, votre mairie a ouvert un cahier de doléances comme proposé par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF). Chacun était libre d'exprimer ses idées. Ces cahiers ont été envoyés fin décembre à l'AMRF, il y en a eu 106 en Drôme. L'AMRF les a regroupés au niveau national et a transmis le 14 janvier aux sénateurs, députés et au gouvernement l'ensemble de ces données, comme cela avait été annoncé. Une analyse en a été faite et 3 fortes thématiques en Drôme en sont ressorties :

- le pouvoir d'achat et les questions de mobilité
- les injustices fiscales et sociales
- le sentiment d'abandon et le recul des services publics

Sur ce point des services publics, il faut rappeler que la Dotation de l'état pour une commune rurale est de 64 € par habitant contre 128 € / hab dans les villes !! Un citoyen des champs compte 2x moins qu'un citoyen des villes ? La Dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat pour les collectivités diminue et en ce qui nous concerne, elle est passée de 18 100€ en 2014 à 8 962€ en 2018, soit une diminution de 50% en 5 ans ! Malgré cela, l'ensemble des maires ruraux et l'AMRF se battent pour garder des territoires ruraux toujours aussi dynamiques.

Cet hiver a aussi été assez mouvementé au sein de la commune. Lors de la réunion publique annuelle de janvier, J et D Gourabian (respectivement adjoint et conseillère municipale) ont annoncé leurs démissions. Je les remercie pour le travail accompli au sein du conseil municipal durant ces 5 ans pour la collectivité.

Information sur le personnel communal

Marine a quitté sa fonction de secrétaire mi mai, nous la remercions beaucoup pour son implication durant ses 3 années avec nous aux différents postes occupés. Elle a su profiter des formations pour obtenir un poste de secrétaire dans une autre mairie, avec beaucoup plus d'heures que nous ne pouvions lui proposer. Bonne continuation, Marine et merci pour tout !

Gilles, notre secrétaire comptable part fin juin. A 3 ans de la retraite, il souhaite profiter un peu de son temps. Merci aussi à toi Gilles pour ton efficacité comptable.

Dès le 1er juin, Madame Violas assurera le secrétariat les mardis et vendredis, pas de changement donc pour le public. L'archiviste est enfin venue pour commencer à mettre toutes les archives en ordre, c'est une obligation des communes.

Notre employé technique, Jean, se retrouvera seul personnel technique cette année pour faire face à tout. Bien sûr des élus seront là pour le seconder.

Une nouvelle saison estivale va commencer, et vous découvrirez toutes les dates à retenir dans ce bulletin.

Bel été à tous.

Fabienne Simian

Dates à retenir :

- Nettoyage des réservoirs d'eau le 23 mai le matin
- Fête de la musique avec le Caem, au kiosque le 21 juin
- Vendredi 26 Juillet : **FÊTE au VILLAGE!!!**
Comme l'an passé, fête du village : soirée dansante avec musiciens, buvette, petite restauration.
- Jeudi 8 Août 19h, Théâtre sur la place de l'église par la Cie Mirandole, le retour annuel chez nous du théâtre et de la comédie
- Apéritif estival le 1er août
- Venue de l'auteure / poétesse Cécile Coulon deuxième quinzaine d'août, info à venir

SOMMAIRE

-Edito / Dates

-Extraits des derniers conseils municipaux

-Animations passées et à venir

-Informations financières

-Un point sur les PEI

-Divers

- Etat civil

- Point sur le patrimoine

INFOS mairie et extraits des conseils municipaux de février et avril 2019

- **Election d'un nouvel adjoint** : Alain Ramousse
- Refus par le CM de transférer la compétence de l'eau à l'intercommunalité, ceci jusqu'en 2026, date butoir.
- **Vote des tarifs** : les augmentations ont suivi le cours des indices de référence.
Pour les loyers : +0,901 % selon l'IRL. Pour les autres tarifs (eau, assainissement, etc ..) : + 0,946 % selon l'IC.
- **Pas d'augmentation des taxes locales** : TH : 9,94 % - T foncier bâti : 14,82 % TF non bâti : 40,86 %
- Adoption du **Compte administratif 2018** comme suit :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés 2017		39 194,20 €		111 207,55 €
Exercice 2018	208 005,33 €	253 269,69 €	108 240,27 €	205 559,49 €
Totaux	(a) 208 005,33 €	(b) 292 463,89 €	219 447,82 €	205 559,49 €
Résultat de clôture		(b-a) 84 458,56 €	(c) 13 888,33 €	
Reste à réaliser			(d) 34 556,00 €	(e) 26 919,00 €
Résultats cumulés		84 458,56 €	(c+d-e) 21 525,33 €	

Besoin en financement

- Budget primitif 2019

La section de fonctionnement s'équilibre à 292 018 €

La section d'investissement s'équilibre à 356 028 €

Les gros investissements prévus sont : travaux de la place de l'église : réfection du mur, mise en place d'éclairage, de rambardes normées et installation de citernes d'eau enterrées pour un point d'eau incendie.

-Création des postes saisonniers pour l'été : MNS et régisseur.

Les détails des conseils municipaux sont à retrouver sur le site de la commune.

Ouverture de la mairie au public :
Mardi
8H30 -12 h jusqu'en juillet.

04 75 90 16 35
mairie.eyzahut@orange.fr

Permanences des élus le samedi matin de 10h à 12h : le 25/05 – 08/06 – 22/06 – 06/07

Tel du maire : 0782064342
Tel adjoint : 0645736319

Prochain conseil municipal : 14 juin 20h30

Travaux :

Les 2 Points d'Eau Incendie ont été testés positivement par le SDIS26. Celui du furet est sous vigilance pour une recherche de fuite (minime par rapport au 60 m³ en place). Avec les entreprises concernées tout est mis en place pour trouver la solution à ce problème. Le Sdis26 est en lien direct avec la mairie pour connaître les jours d'interventions techniques sur ce PEI. Petit rappel : ces zones techniques sont du domaine privé de la commune et le public n'y a pas accès.

Autres Tarifs inchangés

Piscine :

Adulte 2,40
Enfant -13 ans 1,20
Carte adultes locaux 20,00
Carte adultes extérieurs 23,00
Carte enfants locaux 10,00
Carte enfants extérieurs 11,00

Camping par nuitée :

Adulte 3,00
Enfant (- de 13 ans) 1,80
Emplacement 2,20
Voiture 2,00
Electricité 2,50
Garage mort (hors saison) 2,00
Garage mort (saison) 3,60

Tennis :

Location horaire 5,00
Abonnement Adulte 50,00
Abonnement - de 20 ans 30,00
Abonnement Famille (4) 90,00
Location / semaine 40,00

Merci de rendre la clé de l'année précédente

Autres informations :

Installation des compteurs Linky par ENEDIS en juin 2019. Le conseil municipal avait souhaité un arrêté réglementant les installations auprès des particulier, la préfecture l'a refusé et demandé son annulation.

Manifestation et Animations passées

Le samedi 12 janvier à 11h, la cérémonie des vœux a été l'occasion d'inaugurer le premier point d'eau incendie de la commune en présence des élus du conseil municipal, de Mme la Sous-préfète Bonnard, de Corinne Moulin notre conseillère départementale, des maires et adjoints voisins, des pompiers de Charols/Pont de Barret, du personnel, des entreprises et surtout de vous tous, habitants.

Les travaux du cimetière sont terminés pour un coût final de 28947 € HT dont 18980 € de subvention du Département soit 66 % d'aide.

Les 2 PEI ont été subventionnés par la DETR, pour un coût final de 34863 € HT, la subvention de 25539 € soit 73 % d'aide.



Le dimanche 20 janvier, le repas des anciens du village, a permis comme chaque année de regrouper une trentaine de personnes au restaurant du Furet. C'est l'occasion pour les anciens de se revoir en hiver, moment peu propice aux promenades.

Chasse aux œufs du 27 avril dernier : une bonne dizaine d'enfants se sont retrouvés au cœur du village pour chercher. Quand tout a été ramassé, la récolte a été partagée entre tous. Ensuite, les enfants ont profité d'un verre de jus de fruit.



Tourisme

La piscine municipale ouvrira le 1er juillet et fermera le 31 août. Les horaires restent de 12h30 à 18h30 avec fermeture hebdomadaire le mercredi.

Louis, le MNS de l'an passé revient pour notre grand plaisir, il proposera encore des cours de natation et sera en charge de l'application du règlement et de la sécurité.

A la régie Piscine / Camping et Tennis, Lou Aubery vous accueillera.

Animations à venir

Fête de la musique : le CAEM (école de musique de l'intercommunalité) organise chaque année la fête de la musique dans différentes communes et de préférence dans les plus petites !

Cette année ce sera à Eyzahut, sur la place du kiosque dès 19h, alors venez danser, ou jouer avec votre instrument etc ...

FÊTE du VILLAGE le vendredi 26 Juillet

Organisée par la commune, cour de la mairie. Préparez vous à venir danser sous les étoiles de juillet entraînés par les musiciens du groupe « SkaïKrew », 1 bol de Funk, 1 de Reggae et 1 de Hip-Hop, 3 cuillerées à Soul, un zeste d'Electro et un soupçon de Dub... Attention; cocktail drômois bien relevé.

Un autre groupe viendra en 1ere partie : « le soap ».

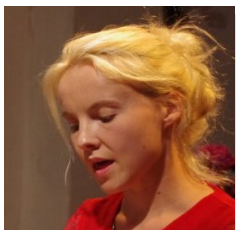
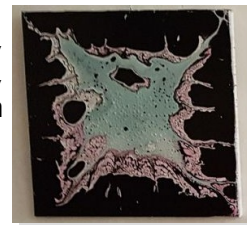
Théâtre sur la place de l'église :

Pour la 5ème année, la Cie Mirandole menée par Alberto Nason revient pour nous proposer cette année Capitaine Fracasse noisettes. Comme chaque année venez profiter de ce moment de comédie chez vous.

Le 8 août vers 19h, place de l'église



Il est prévu aussi une exposition de peintures de Youri, peintre Eyzahutien qui a déjà exposé. Un lieu différent, insolite ou extérieur, accueillant et agréable vous sera proposé par voie d'affichage.



La venue de Cécile Coulon, dernière quinzaine d'août. Cécile est une auteure et poétesse presque locale qui nous donnera lecture d'extraits de son prochain roman à paraître à l'automne... et ce sera peut-être de nouveau l'occasion d'un atelier d'écriture ?

DIVERS : la question de l'élagage des arbres à proximité des lignes aériennes de télécommunication est régulièrement posée. L'article 85 de la loi du 7 octobre 2016 a fixé de nouvelles règles et il est demandé aux opérateurs de télécom de se rapprocher des propriétaires privés pour l'organisation des opérations d'élagage des arbres leur appartenant. Le maire n'intervient plus directement. Mais si vos parcelles ont des arbres en bordure de chemin et proches des lignes de téléphone, vous pouvez les élaguer !! Cela sera certainement plus vite fait qu'avec Orange.

Travaux

Les travaux de la place de l'église ont fait couler beaucoup d'encre et malgré nos différentes réunions ce sujet reste sensible.

A la demande des opposants à ce projet, nous avons fait appel à un bureau d'études pour réfléchir avec nous à la question de la stabilité du mur et l'enfouissement des citernes d'eau. Lors de la dernière réunion publique, ce bureau d'études a présenté un projet d'escalier que les élus n'avaient pas du tout validé. Cela restait un projet, ou plutôt une étude. Cette idée n'a pas été retenue.

Néanmoins il en ressort que l'ensemble du mur ne va pas être démolé pour être remonté comme prévu au départ. Seul le mur côté ruelle du cimetière sera démonté en entier car il est dangereux. Les parties abîmées des autres murs seront démontées et refaites. L'ensemble de ces travaux ne sera peut-être pas moins coûteux que de tout refaire, nous verrons.

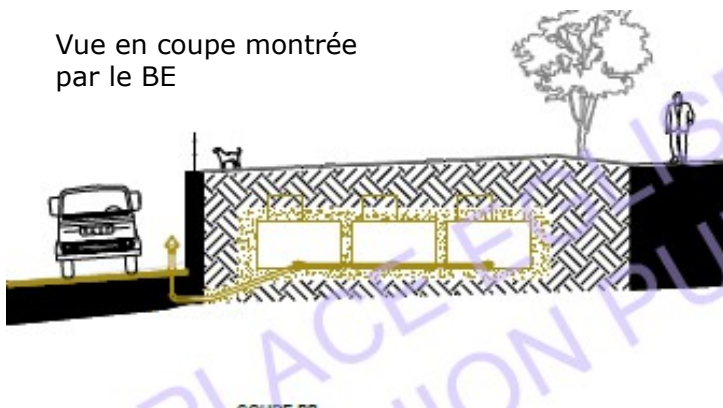
Pour les citernes, nous proposerons au marché public la fourniture de citernes qui pourront être plus basses que prévu comme le montre ce schéma.

Concernant la défense incendie du cœur du village, une liste des habitations a été établie.

Sur les 32 habitations, 18 ne sont pas protégées par le PEI de la piscine mais le seront après l'installation de celui de la place de l'église.

(cf application du RDDECI)

Vue en coupe montrée par le BE



Autres travaux : la deuxième quinzaine de juin, l'épaveuse viendra comme chaque année nettoyer les bords des chemins. Nous prévoyons aussi un rebouchage des « nids de poules » apparus après l'hiver sur nos chemins.

Et le Patrimoine alors ? En dehors des charges de fonctionnement il est nécessaire d'y faire des investissements voici un récapitulatif de ce que nous avons investi pour l'entretenir depuis 2014 .

Dépenses d'investissements depuis 2014	€ HT
Camping	3 200
Cimetière	23 200
DECI	34 800
Eglise	14 800
Eclairage public	11 700
Locations communales	55 200
Mairie/local technique	224 000
Piscine	122 000
Restaurant	12 400
Step	21 700
Total	523 000

Subventions reçues depuis 2014 : 344 600 €

Soit un coût final pour les investissements de la commune : $523\,000 - 344\,600 = 178\,400$ € HT pour 5 ans et 1 trimestre.

Autrement dit 34 000 € d'investissements environ par an.

Finances communales

Il semblerait qu'un besoin de mieux comprendre les finances de la commune soit ressenti chez certains habitants . Alors parlons chiffres.

Tout d'abord, notre budget est en 2 sections qui doivent être chacune équilibrées : le Fonctionnement et l' Investissement.

Les dépenses et les recettes sont différentes selon la section comme indiqué rapidement ci dessous.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Personnel	Impôts locaux	Projets décidés annuellement	Subventions Etat, Département, Région
Travaux batiments communaux	Dotation de l'état, DGF et autres	Achats importants	Emprunts
Entretien structures estivales	Loyers et redevances		Autofinancement
Dépenses courantes	Facturation eau		
Eau et assainissement			
Participations aux fonctionnement des écoles ...			

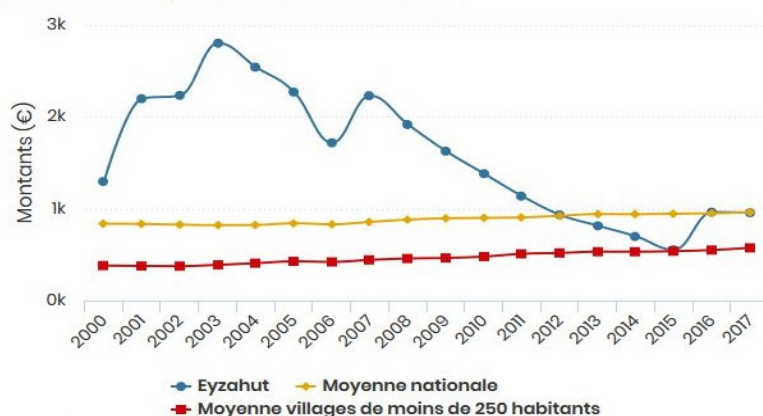
Le Recours à l'emprunt correspond à la dette. Cette dette est variable au cours du temps, et elle est forte au moment de gros investissements. Cela ne signifie pas pour autant que les habitants payent plus d'impôts...

Comme le montre ce schéma, la dette de la commune rapportée par habitant a beaucoup augmentée de 2000 à 2010, pour se retrouver au niveau de la moyenne nationale. Il y a eu de gros investissements qui ont nécessité des emprunts, sans pour autant mettre la commune en péril, cela est tout à fait normal.

Actuellement la dette est légèrement inférieure à celle de l'an 2000. (source Journal du net).

Dette par habitant d'Eyzahut

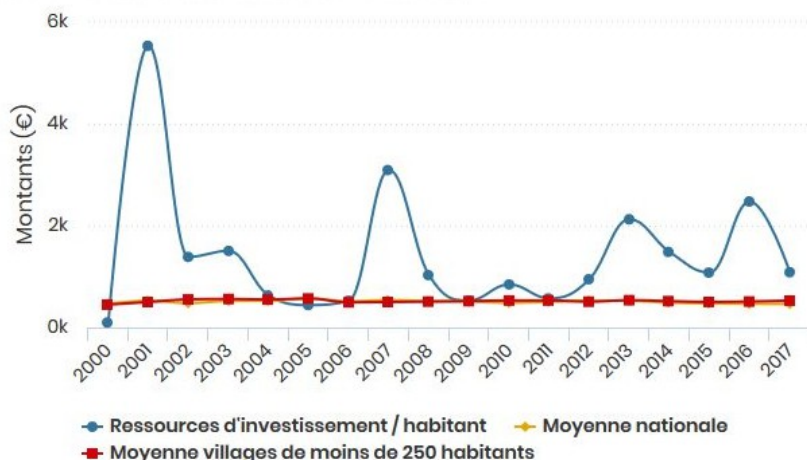
(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



© JDN 2019

Ressources d'investissement par habitant d'Eyzahut

(Source : JDN d'après ministère de l'Economie)



Et les ressources d'investissements alors ? Ce sont les subventions qui sont demandées et obtenues en fonction des projets établis par les élus. Ce schéma montre que ces ressources sont régulièrement obtenues au moment des besoins importants.

Lors de la réunion publique du 8 avril dernier, **Monsieur Quinqueton, le trésorier payeur de la commune** était là et voici quelques uns de ses chiffres :

- La rigidité (les charges incompressibles de fonctionnement) représente en 2018, 36 %. En 2017 elle était de 39 % et en 2016 de 40 %. Le coefficient limite est de 58 %.
- L'endettement en 2018 est de 43 %
2017- 55%, 2016 - 55 % . Le coefficient limite est de 143 %
- L'annuité de l'emprunt est de 11 %

Et voici la conclusion qu'il a exprimée devant l'assemblée présente :

La commune d'Eyzahut dispose de charges de fonctionnement réelles supérieures aux moyennes de la strate (1330€/h pour une moyenne départementale de 788€/h) mais parallèlement également de produits réels de fonctionnement supérieurs aux moyennes de la strate (1705€/h pour une moyenne départementale de 977€/h).

Cela s'explique par la présence, au sein du budget général, des services Eau et Assainissement de la commune, mais aussi par le dynamisme de la collectivité.

Cependant le rapport charges/produits est très favorable à la commune puisque la CAF (Capacité d'AutoFinancement) brute s'établit à 376€/h alors que la moyenne départementale s'élève seulement à 189€/h (la commune dégage donc le double des communes de même strate pour son investissement).

Ainsi, malgré une annuité d'emprunt un peu supérieure à la moyenne en raison des emprunts liés aux réseaux d'eau et d'assainissement (191€/h pour une moyenne départementale à 106€/h), mais très en dessous des seuils critiques (43% du budget / 143% pour le seuil critique) la CAF nette reste le double de la moyenne départementale (204€/h pour 100€/h).

La commune d'Eyzahut se trouve donc dans une situation favorable dans la mesure où elle arrive à maintenir un fonctionnement intéressant qui lui permet, chaque année de dégager plus de 10 % de son budget de fonctionnement pour alimenter ses travaux d'investissement et donc de limiter le recours à l'emprunt.

J. Quinqueton

RAPPEL : Travaux de rénovation énergétique ou amélioration de l'habitat :

Des subventions pour l'Amélioration de l'Habitat

La Communauté de Communes
Dieulefit - Bourdeaux
vous accompagne.



Permanence le 3ème mercredi du mois de 14 à 15h à la CCDB à Dieulefit (17 juillet, 16 octobre) et en mairie de Bourdeaux (19 juin, 18 septembre).

Pour des économies sur les consommations énergétiques :
Permanences du CEDER info Energie : 2ème et 4ème vendredi du mois de 9h à 12h à la CCDB.

Services et commerces

- Restaurant du Furet : il a fallu prendre le temps de quelques travaux de remise en état, aux normes électriques et gaz. **Laurence Roscia** va ouvrir fin mai tous les jours sauf le mercredi. Elle proposera à partir de 11h le matin, Bar, Salon de Thé et Restauration.
- Le Pizzaiolo Eyzahutien vous propose tous les samedis soirs des pizzas dans son camion « Amélie Pizza » à partir de 18h place de la piscine. Tel 06 58 79 91 39
- « Roulez Galettes » s'installera à nouveau les mardis soir de 18h30 à 20h30 sur la place de la piscine à partir du 9 juillet jusqu'au 20 août, venez déguster des crêpes bretonnes.
- Le boulanger de Pont de Barret revient cet été sur le parking de la piscine, les lundis, mercredis et vendredis à partir de 9h.
- Un nouveau « food-truck » fera son apparition : une épicerie itinérante ... Stras*ta route viendra les semaines impaires le mercredi matin à partir du mois de juin, produits vrac, bio ... voici son site web : <http://strastaroute.fr/>

Bon appétit !!!!!!!

Etat civil

Nous vous faisons part du décès de M Levelut survenu en mars , nous adressons nos meilleurs souvenirs à sa famille.

Ce printemps a été l'occasion de deux mariages de résidents à Eyzahut.

Ainsi M. Da Silva et S. GIOLETTI se sont unis le 4 mai

Et J. Hanam et C. Contipelli se sont dit oui le 18 mai.

A tous nos plus sincères vœux de bonheur dans notre commune !

Vie associative

L'association les Amis d'Eyzahut propose un vide grenier le 23 Juin prochain, dans le camping ; et un loto dans la cour de la mairie le mercredi 7 août.

L'association des Férus va reconstruire le four à pain avec l'accord du constructeur originel pour le rendre fonctionnel en toute sécurité. Ce sera un projet participatif.

Page facebook : <https://www.facebook.com/eyzahut>
Page publique en libre accès pour des informations régulières.
Site web www.eyzahut.fr